

PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

L'État et la région présentent les programmes européens en région

Dans le cadre du partenariat engagé par l'Etat et la Région pour la mise en œuvre des programmes européens FEDER, FSE, FEADER, et FEP 2007-2013 en Poitou-Charentes, une réunion d'information est organisée le **vendredi 25 avril** de 10 h 30 à 17 h 30 à l'École Nationale des Brigades des Douanes - Rue du Jura à La Rochelle. Cette réunion se déroulera en deux temps :

- une séance plénière de 10 h 30 à 12 h 30 co-présidee par Bernard Fragneau, Préfet de la région Poitou-Charentes et Bernard Grasset, vice-président du Conseil Régional, en

présence de Jacques Reilley, Préfet de la Charente-Maritime, des ateliers techniques par fonds de 14 h 30 à 17 h 30.

Destinée aux porteurs de projet, elle sera l'occasion de les aider dans leurs démarches pour faire aboutir leurs projets puisqu'elle s'attachera à présenter de manière concrète et pédagogique les possibilités de financement européen au titre des quatre fonds, les modalités, de dépôt et d'instruction des dossiers, leurs obligations et l'organisation régionale. La politique régionale européenne 2007 - 2013 en Poitou Charentes.

C'est une nouvelle génération de programmes fondée sur la croissance, l'emploi et le développement durable, élaborés en région au plus près des besoins des acteurs et des enjeux du territoire. Sur la période 2007-2013, ce sont ainsi 433 millions d'euros de fonds structurels européens qui vont faciliter, en Poitou-Charentes la mise en œuvre d'un ensemble de politiques, dont : 201,49 millions d'euros pour le développement régional (fonds Européen de développement régional - FEDER ; 127,89 millions d'euros pour l'emploi, la formation et l'insertion pro-

fessionnelle (Fonds Social Européen - FSE) ; 96,78 millions d'euros pour le développement rural (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural - FEADER) ; 5,86 millions d'euros pour le développement des entreprises liées à la pêche et la protection de l'environnement (fonds Européen pour la Pêche - FEP). Désormais, les aides concernent l'ensemble du territoire régional et les interventions sont concentrées sur des thématiques fortes et des acteurs prioritaires visant le développement économique, la compétitivité, l'emploi, la